

INTITULE DE LA FORMATION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ANIMATION – ENFANCE & PERSONNES AGEES (AEPA) en mixité

**Métiers Visés,
débouchés :**

Le Baccalauréat Professionnel « Animation - Enfance et Personnes âgées » a pour objet de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie. Dans l'exercice de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation. Le point commun entre ces activités d'animation variées reste méthodologique : l'intervention se veut participative en répondant aux besoins et attentes exprimés ou potentiels, des individus et des groupes.

Les activités du titulaire du baccalauréat professionnel « Animation - Enfance et Personnes âgées » peuvent être regroupées en deux grandes composantes : - une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation)

- une composante relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication, de la dynamique de groupe.

Les secteurs d'intervention sont le secteur socioculturel et socioéducatif, et le secteur de l'animation sociale.

Les appellations des métiers les plus fréquentes sont les suivantes :

Pour les Secteurs d'intervention socioculturel et socioéducatif :

- Adjoint territorial d'animation
- Animateur de séjour de vacances
- Animateur en accueil collectif de mineurs
- Animateur en accueil de loisirs
- Animateur enfance/ jeunesse
- Animateur périscolaire
- Animateur socioculturel
- Animateur socioéducatif
-

Pour les secteurs de l'animation sociale

- Adjoint territorial d'animation
- Animateur auprès de personnes âgées
- Animateur de vie sociale
- Animateur en EHPAD
- Animateur en gérontologie
- Animateur social

Cet animateur exerce de manière autonome les activités d'animation qui lui sont confiées, qu'il conçoit à partir des orientations données par le projet global de la structure, en respectant les directives et procédures prédéfinies. Sa responsabilité s'exerce au regard des publics qu'il accueille et dont il a la charge, des collaborateurs et bénévoles qui participent à son activité s'il y a lieu, et des équipements et espaces nécessaires à la mise en œuvre des activités d'animation.

<p>Objectifs de la formation :</p>	<p>La formation s'organise autour de 3 blocs de compétences professionnelles :</p> <p>- Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure • Conception et réalisation d'un projet d'animation • Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs <p>Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel, en établissement ou à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des caractéristiques et des attentes des personnes en perte d'autonomie • Conception d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle • Réalisation d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle <p>Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception d'activités socioéducatives et socioculturelles • Réalisation d'activités socioéducatives et socioculturelles • Encadrement du public sur l'intégralité du temps d'accueil <p>Les qualités requises pour les acteurs de ce secteur sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne résistance physique et psychologique, • Disponibilité, persévérance, respect, sens du service • Bon relationnel • Travail en équipe, sens des responsabilités • Capacité d'adaptation • Qualités d'organisation, méthodique • Optimisme
<p>Condition d'Admission, modalités et délais d'accès, prérequis :</p>	<p>Conditions : Pour une entrée en 1ère Bac Pro : avoir effectué une 2nde Bac Pro AEPA en statut scolaire ou avoir validé un CAP du domaine professionnel Pour une entrée en terminale Bac Pro : avoir effectué une 1ère Bac Pro AEPA en statut scolaire ou sous le statut apprenti</p> <p>Prérequis : niveau scolaire et autonomie satisfaisants + information des familles et entretien préalable avec la coordinatrice apprentissage</p> <p>Modalités d'admission : Admission après validation du conseil de classe du semestre 2 de la 2^{nde} Bac Pro ou de 1^{ère} Bac Pro et accord de la coordinatrice apprentissage.</p> <p>Délai d'accès : Inscription au minimum 1 semaine avant le début de l'année scolaire. Entrée en formation dès le début de la formation selon le planning d'alternance, la signature du contrat d'apprentissage devant avoir lieu au plus tard 3 mois après le début de la formation pour un contrat de 12 ou 24 mois.</p>
<p>Organisation de la formation (dont durée)</p>	<p>Sur 1 an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 675 heures de formation en centre de formation, soit 19 semaines • 970 heures en entreprise
<p>Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :</p>	<p>Méthodes mobilisées : Formation en présentiel Utilisation de solutions numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ipad • Solutions et Applications Apple Education • Office 365 <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations formatives périodiques • Evaluation certificative du Bac Pro en ponctuel

Poursuite de formation, passerelles, équivalences :	Exemples de formations possibles : <ul style="list-style-type: none"> • BTS Economie Sociale Familiale • BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social • DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle • DEUST Animation, commercialisation des services sportifs • DUT Carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle • BPJEPS : Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Statut de la formation	Apprentissage uniquement
Nos spécificités :	<ul style="list-style-type: none"> • Plateau technique performant • Tablette numérique et espaces collaboratifs à disposition • Formation en présentiel de préférence mais en distanciel possible si nécessaire en raison des conditions sanitaires • Foyer Jeunes travailleurs à proximité
Examen :	EN PONCTUEL E 1 - Épreuve scientifique et technique – écrit et pratique - coefficient 2 E 2 - Mise en œuvre d'un projet d'animation – oral - coefficient 8 E 3 – Pratiques professionnelles – oral et écrit - coefficient 9 E 4 – 2 Langues vivantes – oral et écrit – coefficient 2 + 2 E 5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie EMC - écrit - coefficient 5 E 6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques – écrit - coefficient 1 E 7 - Épreuve d'éducation physique et sportive – pratique - coefficient 1
Tarifs	Coût de la formation entièrement prise en charge par l'OPCO
<u>Accessibilité aux personnes handicapées</u>	Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap. (Hors handicap moteur empêchant la manipulation physique des personnes. Avis du médecin de travail demandé). Un référent handicap se tient à la disposition des apprentis pour leur accueil et si besoin la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé, parcours de formation modulable et personnalisable. Etablissement aux normes ERP
<u>Possibilité de valider un ou des blocs de compétences</u>	La formation peut assurer une validation des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier concerné.
Contacts (nom / Email / téléphone / Site internet) :	Marie-Claudine POUSSARD mc.poussard@lycee-saintmichel33.com 06 65 16 98 43 http://www.lycee-saintmichel33.com/fr/